



**COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC  
CHAMBRE CRIMINELLE**

**L'HONORABLE ÉLIANE-B. PERREAULT  
JUGE COORDONNATRICE**

Palais de justice  
1, rue Notre-Dame Est, chambre 12.36  
Montréal (Québec) H2Y 1B6

**AUX : INTERVENANTS EN MATIÈRE DE JUSTICE CRIMINELLE**

**DATE : 27 MAI 2021**

**OBJET : COVID 19 – MÉMO 59 - AVIS IMPORTANT / LES DEMANDES PONCTUELLES  
D'URGENTES, À LA COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE CRIMINELLE, DU 31 MAI AU 4 JUIN 2021**

---

Bonjour à tous les intervenants,

Veuillez prendre note qu'à compter du 31 mai jusqu'au 4 juin 2021 inclusivement vous devez adresser **toutes demandes urgentes à la juge Myriam Lachance ([myriam.lachance@judex.qc.ca](mailto:myriam.lachance@judex.qc.ca)) avec copie à son adjointe, madame Lysandre Barrette ([lysandre.barrette@judex.qc.ca](mailto:lysandre.barrette@judex.qc.ca)).**

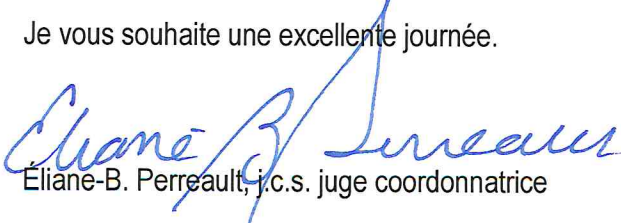
Dans les cas où la demande urgente concerne une procédure judiciaire, celle-ci doit être préalablement déposée au greffe du district concerné, conformément aux règles de pratique de la Cour supérieure.

Chaque demande adressée au juge désigné **DOIT** inclure, en copie conforme, la coordination à l'adresse [ch.crim.csq.mtl@judex.qc.ca](mailto:ch.crim.csq.mtl@judex.qc.ca).

Je vous remercie pour la collaboration que vous continuez à démontrer avec la Chambre criminelle de la Cour supérieure depuis le début de la pandémie. Nous devons poursuivre notre effort collectif.

À titre de coordonnatrice de la Chambre criminelle, vous pouvez compter sur mon soutien.

Je vous souhaite une excellente journée.

  
Éliane-B. Perreault, j.c.s. juge coordonnatrice